Document généré le 24 avr. 2024 12:28

Meta
Journal des traducteurs
Translators' Journal

META

PERON, Michel et Gordon SHENTON [École supérieure de commerce de Lyon], Alain DUVAL, Monique PERON et Rosemary C. MILNE (1992) : *Le Robert & Collins du management, dictionnaire anglais-français, français-anglais*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 1025 p.

Zélie Guével

Volume 38, numéro 4, décembre 1993

Le *Je* du traducteur
The *I* of the Translator

URI : https://id.erudit.org/iderudit/002982ar
DOI : https://doi.org/10.7202/002982ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Guével, Z. (1993). Compte rendu de [PERON, Michel et Gordon SHENTON [École supérieure de commerce de Lyon], Alain DUVAL, Monique PERON et Rosemary C. MILNE (1992) : *Le Robert & Collins du management, dictionnaire anglais-français, français-anglais*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 1025 p.] *Meta*, *38*(4), 721–724. https://doi.org/10.7202/002982ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

■ PERON, Michel et Gordon SHENTON [École supérieure de commerce de Lyon], Alain DUVAL, Monique PERON et Rosemary C. MILNE (1992) : *Le Robert & Collins du management, dictionnaire anglais-français, français-anglais*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1025 p.

Jusqu'ici, dans le domaine des bilingues, la maison Le Robert ne nous avait proposé que des dictionnaires portant sur la langue générale, dont — pour les combinaisons français-anglais et anglais-français — une panoplie d'ouvrages adaptés à divers niveaux d'apprentissage. En lançant ce nouveau dictionnaire, elle s'attaque à ce qui paraît être un créneau porteur en ce début des années 90, marquantes pour l'Europe : la lexicographie bilingue des affaires. *Le Robert & Collins du management* (1992) vient en effet s'ajouter à une floraison d'ouvrages récents, dont le *Harrap's French Business Dictionary* (3^{e} édition : 1991 ; 2^{e} édition : 1986, 1re édition : 1976), le *Larousse Business* (1990), *La langue des affaires, Dictionnaire commercial et économique bilingue* (Economica : 1991) et le *Diction-*

naire économique, commercial & financier (Presses Pocket, 2e édition : 1990, 1re édition : 1988), auxquels nous l'avons confronté.

Rupture ou continuité ? Le *Robert & Collins du management*, qui s'annonce en page couverture comme un dictionnaire «commercial, financier, économique [et] juridique», appartient bel et bien, comme les quatre autres ouvrages mentionnés, à cette longue tradition de dictionnaires bilingues qui visent à décrire le vocabulaire général des affaires. Soit, comme l'indiquent les auteurs dans l'introduction, l'ensemble du vocabulaire auquel a recours l'entreprise, «dans le cadre quotidien de ses activités» ; il s'agit là, précisent-ils, d' «un vaste vocabulaire emprunté à tous les aspects de la vie économique tels que commerce, finance, gestion, informatique, publicité, droit des affaires et du travail». Voilà une définition qui témoigne d'une recherche d'exhaustivité autour d'un thème, plutôt que d'une volonté de structurer le vocabulaire dans un cadre volontairement restreint à des sous-domaines bien circonscrits (comme dans les ouvrages terminologiques). Par conséquent, on admettra qu'il comprenne aussi bien des mots de la langue générale (mais d'orientation commerciale ou économique) que des vocables spécialisés.

Que nous apporte le *Robert & Collins du management* ? Notons que dans cet ouvrage, comme dans les quatre autres, les efforts des auteurs semblent porter principalement sur l'enrichissement des articles (termes, syntagmes et autres «phraséologismes», exemples d'emploi en contexte) et leur organisation (indications relatives au sens, pour suppléer à l'absence de définitions, et arrangement systématique des sous-adresses). À cet égard, le classement des syntagmes selon leur forme (mot-base + qualificatif ; verbe + mot-base ; etc.), innovation que l'on doit aux auteurs du *Dictionnaire commercial et économique bilingue* (Economica), a déjà fait l'objet de commentaires élogieux. Du côté de la nomenclature, les auteurs semblent avant tout chercher à élargir la description du vocabulaire des affaires, parfois par l'ajout de verbes, adjectifs ou participes passés, qui viennent compléter des séries morphologiques. Cependant, ils procèdent aussi à l'élimination d'éléments moins pertinents. Bien entendu, les nouveautés du domaine (par exemple, *titrisation*, *participations croisées*) ne sont pas négligées.

Sans aucun doute, les auteurs du *Robert & Collins du management* tirent profit des réflexions de leurs devanciers, raffinant une description déjà satisfaisante selon les règles du genre. Mais examinons de plus près leur choix. Tout d'abord, l'ouvrage opte pour l'inclusion à la nomenclature, plutôt que dans des listes distinctes, des noms propres (pays, villes, noms des habitants) et des sigles et autres abréviations. Il en résulte une commodité de consultation ; toutefois, on n'y trouvera pas les modèles (bilingues) de bilan et de compte de résultats présentés par Harrap, ni les indications concernant la rédaction des lettres commerciales ou l'écriture des chiffres qui figurent dans l'ouvrage publié chez Presses Pocket. Une seule liste distincte, sommaire d'ailleurs : les mesures de longueurs, de capacités et de poids et les températures. La transcription phonétique est donnée pour les deux langues (les autres ne l'indiquaient que pour l'anglais, ou ne l'indiquaient pas du tout). En prime : la transcription des noms propres français. Les indications grammaticales sont systématiquement fournies ; dans le cas des verbes anglais à particules, les auteurs distinguent les «verbes transitifs séparables» (comme *split up*), des «verbes transitifs fusionnés» (*send for*), particularités syntaxiques qu'ils expliquent dans un tableau, au début de l'ouvrage, après la liste habituelle des verbes irréguliers. Enfin, des astérisques signalent les emplois familiers.

Quantitativement, nous avons apparemment affaire à une nomenclature plus vaste. L'ouvrage annonce près de 60 000 mots et expressions ; le *Dictionnaire économique, commercial et financier* en annonçait 30 000 et Larousse, 40 000 ; dans le *Harrap's French*

Business Dictionary, à la lettre A de la partie anglaise, nous avons dénombré 387 articles, contre 587 dans le *Robert & Collins du management*.

Quels sont donc les ajouts par rapport aux nomenclatures (réunies) des ouvrages mentionnés. Une comparaison minutieuse à partir des 200 premières vedettes de la lettre A, dans la section français-anglais, nous indique 35 éléments nouveaux (soit 17 % de plus que ce que nous offrent les autres dictionnaires réunis). En voici les vingt premiers: *abandonnateur* (sens juridique), *abandonné* (*usine abandonnée*), *abondement* (*abondement versé aux salariés*), *abonder* (qui s'ajoute à *abondant*), *abordeur* (*navire abordeur*), *aboutissants* (*les tenants et les aboutissants*), *aboutissement* (*aboutissement d'efforts, de stratégie, d'un projet ...*), *abriter* (*secteur abrité, s'abriter derrière la réglementation communautaire*), *abrogeable* (qui s'ajoute à *abroger*), *abrupt* (*hausse abrupte*), *absolutoire* (*décision absolutoire*), *accélérateur* (*accélérateur de la demande, principe d'accélérateur*), *accentué* (qui s'ajoute à *accentuer*), *accessibilité* (sens général et sens informatique), *accessible* (*emplois accessibles à tout le monde*), *accidentel* (qui complète la série *accident, accidenté*), *acconier* (qui s'ajoute à *acconage*), *accrocher* (*publicité qui accroche le regard, les négociations ont accroché*), *accueillant* (qui complète la série *accueil, accueillir*, mais est-ce vraiment utile ?), *accusateur* (*documents accusateurs, preuves accusatrices*), *accusatoire* (sens juridique, qui s'ajoute à *accusation*). Autres nouveautés par rapport aux autres nomenclatures réunies: des noms propres (Abou-Dhabi, Addis-Abeba, Aden), ainsi que des sigles et autres abréviations (ach. = achète; ACSI = analyse et conception des systèmes informatiques; ADEPA = Agence pour le développement de la productique appliquée à l'économie; AEE = Agence pour les économies d'énergie; AEN = Agence pour l'énergie nucléaire). Mentionnons pour finir l'inclusion d'adverbes, comme *administrativement, affirmativement, anciennement, annuellement, anonymement, arbitralement*. Voilà qui indique une tendance à la recherche d'exhaustivité dans la description du vocabulaire. Est-ce vraiment à déplorer ?

La richesse des dictionnaires se manifeste aussi à l'intérieur des rubriques. Notre analyse a porté sur la présentation du mot *action* considéré au sens financier. Comparativement aux trois autres ouvrages réunis, voici ce que le *Robert & Collins du management* nous offre en plus: *fractionnement d'actions, titre d'actions, actions attribuées, action à dividende cumulatif, action à dividende non cumulatif, action à dividende prioritaire sans droit de vote, action avec droit de vote, action non entièrement libérée, action de préférence, action sans privilège de participation, action sans valeur nominale, action à vote multiple*. Il serait juste de signaler que les quatre autres ouvrages possèdent quelques éléments qui leur sont propres, soit à la nomenclature, soit à l'intérieur des articles.

Qu'en est-il de l'organisation de ceux-ci ? Reprenons l'article consacré au mot *action*. Le *Dictionnaire commercial et économique bilingue* (Economica) distingue, d'une part, le sens boursier, d'autre part, le sens juridique, puis il sous-divise la section concernant le premier sens comme suit: action(s) + qualificatif, action() + au/d'/de + nom, verbe + action(s) , nom + d' + action (s). Larousse présente uniquement le sens financier et traite *actionnaire* et *actionnariat* dans des rubriques secondaires; la rubrique principale livre successivement des phrases complètes illustrant divers emplois et des termes, sans délimitation bien nette. *Le Robert et Collins du management* distingue, dans une première partie, le sens général (*mettre un plan en action, engager une action commune*, etc.), le sens juridique et le sens financier, puis il consacre une seconde partie aux mots composés, mais cette fois sans distinguer les domaines, comme on aurait pu l'espérer.

Utilité du *Robert & Collins du management* pour la traduction ? L'ouvrage appartient à une famille de dictionnaires qui, traditionnellement, servent à l'apprentissage et au perfectionnement des langues étrangères. (Ainsi, les noms d'organismes sont «traduits» et les termes pour lesquels il n'existe pas d'équivalents, sont expliqués — dans un carac-

tère typographique qui permet de distinguer aisément explications et expressions lexicalisées.) Nous l'avons quand même examiné, rapidement, dans la perspective de la traduction (traduction-compréhension, mais surtout traduction-expression dans la langue cible). Ce qui nous frappe, c'est la richesse des solutions proposées (par exemple, *curb inflation*: *maîtriser, contrôler, enrayer, endiguer l'inflation*; *put the company on an even keel*: *remettre l'entreprise sur les rails, d'aplomb, à flot*). Pour les traducteurs (qui utiliseront aussi des ouvrages plus spécialisés, soit les nombreux dictionnaires terminologiques relatifs au domaine des affaires, en particulier le *Dictionnaire de la comptabilité et des disciplines connexes*, ouvrage indispensable au traducteur canadien et certainement utile ailleurs), ainsi que pour les terminologues en quête de «phraséologismes», le *Robert & Collins du management* se révèlera une source digne d'intérêt. Cependant, nous ne saurions trop recommander une utilisation croisée (contre-vérification, dans l'autre section, des expressions françaises trouvées à partir de l'anglais). En effet, les tournures idiomatiques fournies du côté français ne figurent pas *systématiquement* dans les solutions proposées dans l'autre section. (Par exemple, *a check in the amount of £536* est rendu par *un chèque d'un montant de 536 livres*; pourtant du côté français, on a bien *chèque de 500 F*, traduit par *cheque in the amount of F500*.) Sous *promoted*, on nous donne la phrase «*elle a été promue contrôleur de gestion*» (belle tentative de féminisation, mais on oublie que *contrôleuse* figure dans la partie française!). Nous restons perplexe devant l'expression *comptes clients âgés par mois* (sous *âger*, dans la partie française, pour rendre *receivables aged by month*), alors que, dans la section anglaise, *to age accounts* est rendu par *classer par ancienneté, par antériorité*. Cette fois, c'est du côté anglais que se trouve l'expression juste. Et que penser de *reporting*, pour lequel on nous propose *publication* ou *établissement d'états financiers*, mais aussi *reporting*, que l'on ne retrouvera pas à la nomenclature française? Voilà qui nous apparaît une limite du genre dans son état actuel. Nous invitons les lexicographes bilingues à y remédier dans l'avenir afin de pouvoir offrir des ouvrages sûrs à des traducteurs soucieux d'idiomaticité.

Dans l'attente d'une telle perfection, nous ne saurions que recommander le *Robert & Collins du management* pour les qualités déjà mentionnées, ainsi que pour sa présentation soignée (utilisation judicieuse des ressources typographiques modernes, qui allie économie d'espace et lisibilité). L'acheteur en quête d'un premier dictionnaire bilingue des affaires cherchera à comparer les prix (*La langue des affaires, Dictionnaire commercial et économique bilingue* (Economica): 84,60 $; *Robert & Collins du management*: 49,95 $; *Larousse Business*: 42,95 $; *Harrap's French Business Dictionary*: 16,95 $; *Dictionnaire économique, commercial & financier* (Presses Pocket): 12,95 $). Quant à l'amateur de mots, intéressé par la description de ce pan de culture contemporaine que représente le langage des affaires, il pourrait vouloir posséder plusieurs de ces ouvrages, témoins d'une tradition lexicographique en voie de renouvellement, témoins aussi d'un langage de spécialité, à mi-chemin entre la langue générale et les terminologies, qui se trouve de mieux en mieux décrit.

ZÉLIE GUÉVEL
Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières, Canada